

Saint-Ismier

Démission de la première adjointe : l'exécutif remanié

Mercredi soir, le conseil municipal de Saint-Ismier a pris acte de la démission de la première adjointe, Isabelle Idier, non sans une certaine émotion. L'assemblée a procédé à l'élection d'une nouvelle adjointe, Anne Gevaudan Boulet. Mais c'est François Olleon qui prend la suite, en tant que premier adjoint du maire, Henri Baile.

L'annonce de la démission de la première adjointe Sandrine Idier en charge de l'urbanisme, des grands travaux, de la démocratie participative et du lien avec la population est arrivée en toute fin du conseil municipal ce mercredi soir (27^e délibération sur 28). Si ce n'était une surprise pour personne, elle a provoqué une vive émotion. L'ensemble des élus avait été avisé de la volonté d'Isabelle Idier, un pilier de la première heure de la majorité d'Henri Baile, de quitter son poste d'adjointe pour des raisons personnelles et professionnelles. « Je laisse la place, confie, émue, l'élue. Je retiens déjà de ces 10 ans d'expériences très riches, une expérience de vie qui restera gravée à jamais ». En revanche, elle reste conseillère. Cette décision a, en toute logique, bousculé l'exécutif ismérien. Mercredi soir, l'assemblée locale a donc procédé à l'élection d'une nouvelle adjointe.

Qui pour reprendre le poste de premier adjoint ?

Et c'est la conseillère déléguée Anne Gevaudan Boulet en charge de la jeunesse et de la petite enfance, qui a été



Anne Gevaudan Boulet, conseillère déléguée, monte en grade et devient la 8^e adjointe de l'exécutif d'Henri Baile, maire de Saint-Ismier. Photo Le DL/E.D.

choisie pour devenir la 8^e adjointe. Elle garde ses délégations et s'est vue attribuer les animations avec la population. François Olleon, le 4^e adjoint en charge des finances, du développement économique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, était pressenti. Et naturellement, il a accepté de prendre la suite d'Isabelle Idier.

Françoise Videau, hier encore 3^e adjointe, remonte d'un cran. L'élue en charge de la culture passe en 2^e position, quand Jean-Paul Pique recule à la 3^e place. Il garde l'environnement, le développement durable et l'économie circulaire. Suivent dans l'ordre Agnès Timonier (affaires scolaires) ; Jean-Pierre Régis (ressources humaines) ; Laurence Sigorel (solidarités sociales) et Michel Girard (mobilités, réseaux et voiries, gestion des risques naturels).

Qui pour reprendre l'urbanisme ?

Forcément, le maire a décidé de reprendre la main sur les grands travaux, l'urbanisme et la démocratie participative. Rien de bien surprenant à cela quand on sait combien ces dossiers sont politiques. Et combien 2024 sera une année charnière. En effet, des choix décisifs vont devoir être pris, compte tenu des finances de la commune. Et « du dialogue complexe avec l'État au regard de ses injonctions paradoxales dans lesquelles il enferme la commune qui se retrouve tiraillée entre les lois Alur, SRU et ZAN », commentait en aparté Henri Baile, toujours « déterminé et offensif » pour annuler l'arrêt du préfet, qui le prive de signer des permis de construire jusqu'à la fin de son mandat.

● Emmanuelle Duffé

Une motion contre les mesures d'économies de l'État qui vont peser sur les finances locales

Henri Baile, le maire de Saint-Ismier, a présenté mercredi soir la motion, lancée par l'Association des petites villes de France (APVF) et adressée à l'ensemble des maires des petites villes de métropole et d'Outre-mer, relative aux mesures d'économie budgétaire annoncées par l'État. Des mesures susceptibles d'affecter les finances locales. Le maire a donc rappelé

dans les grandes lignes l'objet de ce texte avant qu'il ne soit voté par l'assemblée. Ce dernier pointe que ce n'est pas aux collectivités territoriales « de porter la responsabilité de la dérive des déficits publics et de la dette ». Il soulève « que les nouveaux efforts, qui pourraient leur être demandés risqueraient de porter atteinte au bon fonctionnement des services publics de

proximité et de compromettre le maintien des investissements indispensables pour respecter les engagements pris dans le domaine de la transition écologique ». L'APVF invite les élus des petites villes à se mobiliser en adoptant cette motion, ce qu'a fait la commune de Saint-Ismier à l'unanimité.

Plus d'infos sur www.apvf.asso.fr

Saint-Ismier

Le lycée horticole lauréat d'un concours écoresponsable



Les élèves mobilisés pour le concours national "Tous écoresponsables, on parie ? !" font partie des huit lauréats récompensés avec leur projet de "Kfête écoresponsable". Photo Le DL/Sophie Philippe

Afin d'encourager une dynamique écoresponsable autour d'une action de développement durable, le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire a proposé un concours "Tous écoresponsables, on parie ? !" à toutes les filières et tous les niveaux de l'enseignement agricole public et privé sous contrat. Ce projet, qui vise à la réalisation d'une action concrète, a pour but d'être valorisé sur le site du réseau sous la forme d'une vidéo, d'un diaporama, d'un site internet.

Les élèves du lycée horticole de Grenoble Saint-Ismier ont pris la décision de participer et se sont inscrits au début de l'année scolaire, avec leur projet "Une Kfête écoresponsable et solidaire, on parie ?". Le palmarès est tombé : ils font dorénavant partie des huit lauréats nationaux récompensés ! Le ly-

cée, les professeurs encadrants le projet et les élèves sont particulièrement fiers de cette distinction.

Cette année, avec leur "Kfête écoresponsable", ils ont mené une action écologique autour de la mise en place de poubelles de tri, d'écocups personnalisés et autres gestes simples pour la planète, et ont organisé le rendez-vous "Nettoyons la nature" dans le parc de l'établissement. Pour ces projets, ils étaient encadrés par Sandra Perciot, professeure de documentation.

Afin de les identifier dans les différentes actions qu'ils mènent sur le terrain, dans le lycée et auprès des élèves, des tee-shirts "Tous écoresponsables" ont été commandés : ils viennent d'être récupérés par l'équipe des éco-délégués qui depuis les portent avec fierté.

● Sophie Philippe

► Agenda

Montbonnot-Saint-Martin

Les dieux du Vélolymp

Relevez les défis d'aptitude cyclistes et résolvez des énig-

mes... Inscription gratuite. Samedi 25 mai et dimanche 26 mai sur le parvis de la Maison des arts.

Le Jardin de

Chauffin

Horticulteur de père en fils depuis 1925

PRÉPAREZ LA FÊTE DES MÈRES

HORTICULTEUR / PÉPINIÉRISTE

38660 LA TERRASSE - 04 76 08 21 13 www.jardin-chauffin.fr
Ouvert 7/7 NON-STOP du lundi au dimanche de 8h30 à 19h [f](https://www.facebook.com/jardindechauffin) [i](https://www.instagram.com/jardindechauffin)

409809807